

Le mode fluvial : un enjeu majeur du développement économique et durable de notre territoire



François Bordry
Président de VNF

Le mode fluvial a enregistré ces dix dernières années un formidable renouveau. Mode de transport massifié et économe en énergie, il bénéficie d'une forte prise de conscience environnementale, qui s'est traduite au travers du Grenelle de l'Environnement.

Le réseau à grand gabarit, qui permet la navigation de bateaux jusqu'à 4 400 tonnes, assure la compétitivité de ce mode de transport en concentrant 80 % du fret fluvial. Aussi, Voies navigables de France concentre ses investissements sur ces réseaux majeurs qui constituent l'arrière-pensée des grands ports maritimes des différentes façades et les voies transeuropéennes.

Pour accroître la performance de l'ensemble du réseau, il convient à présent de développer les liaisons inter-bassins à grand gabarit, au premier rang desquelles la liaison Seine-Escaut. Cette liaison européenne, qui s'étend du Havre à Gand, bénéficie d'ores et déjà d'un fort soutien de l'Union européenne qui lui a octroyé, dans le cadre des RTE-T (réseaux trans-européens de transport) et sur une demande commune associant la France, la Flandre et la Wallonie avec le soutien des

Pays-Bas, un financement de 420 millions d'Euros sur la période 2007-2013.

La réalisation du canal Seine-Nord Europe, compris entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac (près de Cambrai), constitue le maillon central de cette liaison qui relie le bassin de la Seine à ceux de l'Escaut et du Rhin. Inscrit sur un corridor de transport parmi les plus saturés (130 millions de tonnes de marchandises franchissent chaque année ce corridor), le canal répond aux enjeux de report modal et apporte une réponse durable et compétitive à la croissance continue des échanges internationaux.

L'ouverture du canal Seine-Nord Europe accroîtra significativement l'arrière-pensée des ports maritimes français de la rangée Nord (Le Havre, Rouen et Dunkerque) qui pourront appuyer leur développement sur un réseau maillé et élargi de ports intérieurs. Avec la construction de quatre plates-formes multimodales sur une superficie de plus de 360 hectares, le canal sera un véritable vecteur d'aménagement du territoire et de développement économique.

Il constituera ainsi un élément majeur de restructuration et de rééquilibrage de la logistique en Europe et permettra d'ancrer sur le territoire français la valeur ajoutée associée à l'activité fluviale qui, aujourd'hui, s'est très majoritairement positionnée chez nos voisins belges et néerlandais.

Le développement du mode fluvial devient aujourd'hui un enjeu majeur du développement économique de notre territoire, et il s'agit bien, par surcroît, de développement durable !



© DR